

77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations-Unies

Première Commission

Octobre 2022

Déclaration de la France

« DESARMEMENT NUCLEAIRE »

Monsieur le Président,

Cette Assemblée générale se réunit cette année dans un contexte particulièrement grave.

La France condamne avec la plus grande fermeté l'attitude provocatrice, dangereuse et irresponsable de la Russie, notamment la rhétorique nucléaire agressive qu'elle emploie à l'appui de la guerre qu'elle mène en Ukraine.

La France appelle une nouvelle fois la Fédération de Russie à respecter les engagements qu'elle a pris devant la communauté internationale. Parmi ceux-ci, je rappelle les garanties de sécurité octroyées à l'Ukraine dans le cadre du Mémorandum de Budapest. Je rappelle également l'engagement politique auquel ont souscrit en janvier dernier les chefs d'Etat des cinq Etats dotés, en rappelant que les armes nucléaires, tant qu'elles existent, ne doivent servir qu'à des fins défensives, de dissuasion et de prévention de la guerre, et non comme des outils d'intimidation ou de coercition. Nous regrettons également l'attitude d'obstruction de la Russie lors de la dernière Conférence d'examen du Traité de non-prolifération, qui a mis en échec l'adoption d'un document final consensuel.

Monsieur le Président,

La France reste pleinement attachée à la mise en œuvre du TNP. Ce traité constitue la pierre angulaire des régimes de non-prolifération et de désarmement nucléaires, et il est l'un des traités les plus universels au monde. Il est, de surcroît, et depuis plus de cinquante ans, le seul à permettre d'éviter la prolifération des armes nucléaires, tout en apportant à chacun les bénéfices des usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Pour ces raisons, la France continuera de lutter contre toutes les atteintes à l'autorité et à la primauté du TNP.

Dans le cadre du TNP et des obligations qu'il emporte au titre de son article VI, la France a pris des mesures unilatérales considérables et sans égal en matière de désarmement. En attestent le démantèlement irréversible des installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires ; le démantèlement complet de notre composante nucléaire sol-sol ; la réduction de moitié du nombre d'armes nucléaires et la réduction d'un tiers de la composante océanique et de la composante aéroportée ; le démantèlement irréversible du site d'essais dans le Pacifique, parmi d'autres mesures.

Cet engagement, la France entend le poursuivre, autour d'un agenda concret et ambitieux en matière de désarmement nucléaire :

- la préservation de la primauté et de la centralité du TNP pour notre architecture de sécurité internationale ;
- l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ;
- le lancement, au sein de la Conférence du désarmement, de négociations pour un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles pour les armes (FMCT). Dans l'attente de telles négociations, la France appelle tous les Etats concernés à mettre en œuvre un moratoire sur la production de ces matières fissiles.

Travailler collectivement afin de réduire toute possibilité de confrontation nucléaire relève de notre responsabilité à tous. La France ne ménagera aucun effort pour contribuer à l'objectif d'un monde plus sûr. Dans cet esprit, la France demeure pleinement engagée en faveur de la réduction des risques stratégiques et contre l'érosion des instruments de maîtrise des armements.

Monsieur le Président,

Cet engagement sans faille en faveur du désarmement nucléaire, la France ne le conçoit que selon une approche progressive, ancrée dans la réalité stratégique dans laquelle nous évoluons, et fondée sur le principe de sécurité non diminuée pour tous.

Cet engagement s'inscrit également dans le cadre d'une approche équilibrée autour des trois piliers du TNP. **A cet égard, la France demeure pleinement mobilisée pour répondre aux crises de prolifération nucléaire qui pèsent sur notre environnement stratégique.**

La France regrette le choix de l'Iran de ne pas saisir l'accord présenté par le coordinateur début août afin de permettre un retour à la pleine mise en œuvre du **Plan d'action global commun (PAGC)**. Nous appelons l'Iran à mettre un terme à ses activités nucléaires contraires à ses engagements et à coopérer sans plus tarder avec l'AIEA sur le dossier des garanties conformément à ses obligations internationales. Notre objectif reste constant : l'Iran ne doit jamais se doter de l'arme nucléaire.

La France reste également préoccupée par la **poursuite par la Corée du Nord de ses activités proliférantes**. Nous devons poursuivre nos efforts pour assurer la mise en œuvre stricte, entière et universelle de ces sanctions pour que le régime nord-coréen accepte enfin le dialogue et abandonne de manière complète, vérifiable et irréversible ses programmes proliférants.

Nous restons déterminés à poursuivre les priorités que j'ai énoncées, en vue du nouveau cycle d'examen du TNP et dans les enceintes internationales de désarmement.

Je vous remercie./.